

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE LA HTE GARONNE COMMUNE DE LABEGE

N°: 237A \_ 2023 Nomenclature: 9.1

Publication numérique le : 18.08.2023

# ARRETE MUNICIPAL REFUS D'AUTORISATION DE TRAVAUX ERP AGENCE BNP PARIBAS

Le maire de la commune de LABEGE.

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 relatifs aux pouvoirs de Police du Maire ;
- Vu le code de justice administrative et notamment l'article R.421-5 relatif aux voies et délais de recours,
- Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.111-7, L.111-8, L.123-1 à L.123-4, (cadre général), R.123-1 à R.123-55 (sécurité et protection contre l'incendie), et R.152-4 à R.152-7 (sanctions pénales), R.111-18-1 et R.111-19-1 (accessibilité aux personnes à mobilité réduite);
- Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité;
- Vu le décret n° 2014-1312 du 31 octobre 2014 modifiant le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité;
- Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public;
- Vu l'arrêté modifié du 22 juin 1990 du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP relatif aux établissements de 5<sup>ème</sup> catégorie;

- Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un ERP (DAT) n°031.254.23H0024 déposée en date du 22.06.2023;
- Vu l'Avis Défavorable de la sous-commission départementale de la Haute-Garonne pour l'accessibilité aux personnes handicapées en date du 25.07.2023;
- Vu la notice d'information destinée aux exploitants d'ERP de 5ème catégorie en date du 22.06.2023;

#### ARRETE

ARTICLE I Le responsable de l'établissement « Agence BNP PARIBAS » situé route de Baziège 31670 LABEGE classé type W, catégorie 5 n'est pas autorisé à réaliser les travaux sollicités conformément à sa demande d'AT n°031.254.23H0024;

ARTICLE II Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne, à l'exploitant, au service instructeur ainsi qu'à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Orens ;

ARTICLE III Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St Orens, le Chef de la Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

> Fait à Labège, le  $\mathcal{A}$ 8.08.2023 Pour copie conforme

Le maire empêché L'adjoint au maire

Fabrice BAUDEAU

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.



HELIOS: comptabilité publique ACTES: contrôle de légalité

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité: VILLE LABEGE (31)

Utilisateur: WEB DELIB APPLICATION

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : 237A 2023

Objet: REFUS D'AUTORISATION DE TRAVAUX ERP AGENCE BNP

PARIBAS

Type de transaction: Transmission d'actes Date de la décision : 2023-08-18 00:00:00+02 Nature de l'acte : Actes réglementaires

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 9.1 - Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique: 031-213102544-20230818-237A 2023-AR

URL d'archivage: Non définie Notification: Non notifiée

## Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	874 o
Nom méties: 031-213102544-20230818-2374 2023-40-1-1 0 vml		

Nom métier : 031-213102544-20230818-237A\_2023-AR-1-1\_0.xml

Document principal (Acte réglementaire) application/pdf 56.4 Ko

Nom original: D\_5544.pdf

Nom métier:

99\_AR-031-213102544-20230818-237A\_2023-AR-1-1\_1.pdf

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 août 2023 à 09h09min43s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 août 2023 à 09h09min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 août 2023 à 09h09min44s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 août 2023 à 09h09min54s	Reçu par le MI le 2023-08-18





